

DEPARTEMENT  
des  
PYRENEES-ATLANTIQUES

ARRONDISSEMENT DE  
OLORON-STE-MARIE

MAIRIE  
DE

MAULEON-LICHARRE

Nombre de conseillers  
en exercice .....**23**

Nbre de présents.....**20**

Nbre de votants.....**23**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 22/09/2020

Reçu en préfecture le 22/09/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216403717-20200921-2020\_09\_21D12-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 septembre 2020

**Etaient présents :** MM Labadot, Bassano, Eito, Garcia, Gonzalez Mmes Cassaing, Gosselin, Hiblot, Labadot, MM Hillau, Orduna, Pottier, Mmes Quittat, Sagardoy, Accoce, Lahargoue, MM de Gaye, Etchebest, Elkegaray, Mme Etchegoyhen.

**Excusés :** Mmes Sallenave, Coyos, Mr Le Blay.

**Mandats :** Mme Sallenave à Mme Cassaing, Mme Coyos à Mr Gonzalez, Mr Le Blay à Mr Labadot.

**Secrétaire :** Mme Cassaing.

### **Proposition de motion : Protégeons les forêts des Pyrénées ; pour une approche respectueuse de la nature, non à la scierie industrielle Florian à Lannemezan.**

Le Groupe Italien Florian envisage la création d'un projet de scierie industrielle de grande taille à Lannemezan. L'objectif serait de débiter 50 000 m<sup>3</sup> de hêtre chaque année pendant 15 ans, soit un prélèvement de 540 000 m<sup>3</sup> dans les hêtraies des forêts pyrénéennes (l'équivalent en surface de 2 200 terrains de rugby).

Aujourd'hui, des associations de sauvegarde de la nature, des élus se mobilisent contre ce projet surdimensionné, craignant les conséquences d'une telle activité sur les ressources forestières. La filière bois est un pilier important de l'économie pyrénéenne. Cependant, la transformation du bois doit se faire dans le respect des équilibres permettant la préservation et le renouvellement des hêtraies. Or, l'ampleur du projet Florian ne respecte pas ces équilibres : d'après les informations obtenues, l'industriel chercherait en priorité à couper les arbres de gros diamètre. Or, le respect des forêts exige de prélever de façon équilibrée, gros, moyen et petit bois. D'autres collectivités se sont opposées au projet, soit sous forme de délibérations, soit sous forme de motions.

Considérant le manque de concertation constatée avec les Communes Forestières du Massif des Pyrénées ou avec les filières des métiers de la forêt ;

Considérant la ressource existante qui est largement insuffisante pour remplir les exigences du groupe Florian ;

Considérant que, à ce jour, les scieries de la chaîne des Pyrénées représentent environ 250 emplois directs et pas moins de 150 emplois indirects, cela pour une transformation de près de 50 000 m<sup>3</sup> de chêne, de 15 000 m<sup>3</sup> de hêtre et plus de 100 000 m<sup>3</sup> de sapin (cela signifie qu'un tissu économique autour de la filière bois est déjà présent et bien en place sur le massif pyrénéen) ;

Considérant que le transport du bois produit par Florian aurait également un impact néfaste sur l'environnement puisqu'il entrainerait la mise en circulation de 10 000 camions grumiers supplémentaires sur les routes de la vallée ;

Considérant les avis défavorables émis par les naturalistes, forestiers, environnementalistes quant aux volumes qui seraient prélevés et qui auraient pour conséquence des ruptures écologiques préjudiciables à la biodiversité ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2020

Reçu en préfecture le 22/09/2020

Affiché le

ID : 064-216403717-20200921-2020\_09\_21D12-DE

Compte tenu des éléments ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de :

- **APPORTER** son soutien aux collectivités et associations qui s'opposent au projet d'installation d'une scierie industrielle à Lannemezan.

**Motion adoptée à l'unanimité.**

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

